



Conseil de sécurité

Soixante-quinzième année

8755^e séance

Jeudi 20 août 2020, à 10 heures

New York

Provisoire

<i>Président :</i>	M. Syihab	(Indonésie)
<i>Membres :</i>	Afrique du Sud	M. Matjila
	Allemagne	M. Sautter
	Belgique	M. Kridelka
	Chine	M. Bing Dai
	Estonie	M ^{me} Lõuk
	États-Unis d'Amérique	M ^{me} Norman-Chalet
	Fédération de Russie	M. Nebenzia
	France	M ^{me} Gueguen
	Niger	M. A Barry
	République dominicaine	M. Singer Weisinger
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	M. Roscoe
	Saint-Vincent-et-les Grenadines	M ^{me} DeShong
	Tunisie	M. Kabtani
	Viet Nam	M. Dang

Ordre du jour

La situation en Somalie

Rapport du Secrétaire général sur la situation en Somalie (S/2020/798)

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-0506 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>)

20-21606 (F)



Document adapté

Merci de recycler



La séance est ouverte à 10 h 10.

Souhaits de bienvenue au nouveau Représentant permanent de la Belgique

Le Président (*parle en anglais*) : Je voudrais souhaiter, au nom du Conseil, une chaleureuse bienvenue au nouveau Représentant permanent de la Belgique auprès de l'Organisation des Nations Unies, M. Philippe Kridelka, à l'occasion de la première séance du Conseil de sécurité à laquelle il participe en personne.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

La situation en Somalie

Rapport du Secrétaire général sur la situation en Somalie (S/2020/798)

Le Président (*parle en anglais*) : Conformément à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite le représentant de la Somalie à participer à la présente séance.

Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite les personnes suivantes appelées à présenter un exposé à participer à la présente séance : le Représentant spécial du Secrétaire général et Chef de la Mission d'assistance des Nations Unies en Somalie, James Swan; et le Représentant spécial du Président de la Commission de l'Union africaine pour la Somalie et Chef de la Mission de l'Union africaine en Somalie, Francisco Caetano José Madeira.

M. Madeira participe à la séance d'aujourd'hui par visioconférence depuis Mogadiscio.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

J'appelle l'attention des membres du Conseil sur le document S/2020/798, qui contient le rapport du Secrétaire général sur la situation en Somalie.

Je donne maintenant la parole à M. Swan

M. Swan (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Monsieur le Président, de me donner l'occasion de faire un exposé de la situation en Somalie au Conseil de sécurité. Les membres ont reçu une mise à jour écrite détaillée dans le dernier rapport du Secrétaire général (S/2020/798). Je me concentrerai donc sur quelques points importants concernant les élections, les relations entre le Gouvernement fédéral et les États membres

de la fédération, la situation en matière de sécurité et l'évolution de la situation humanitaire.

Cette semaine, de hauts responsables somaliens se sont réunis à Dhuusamarreeb pour essayer de trouver un compromis sur ce qu'il faut faire au sujet des élections prévues en 2020-2021. Nous félicitons les dirigeants qui ont participé à cette réunion, notamment le Président Mohamed Abdullahi Mohamed Farmajo et les Présidents des États du Galmudug, du Hirshébéli et du Sud-Ouest, États membres de la fédération. Même s'il reste encore beaucoup à faire, nous constatons avec satisfaction que leurs discussions se déroulent dans un esprit de conciliation et qu'ils examinent toute une série d'options en vue de l'organisation d'élections.

Par conséquent, nous regrettons l'absence du Président du Puntland, Said Déni, et du Président du Djoubaland, Ahmed Islam Madobe, à cette importante réunion. Nous avons été déçus qu'ils aient refusé d'y participer malgré les appels répétés d'autres dirigeants politiques somaliens et de partenaires internationaux. Nous comprenons qu'il existe de profondes divergences de vues parmi les dirigeants et que les tensions politiques sont vives en cette période préélectorale. Pourtant, c'est précisément en ces moments-là qu'il est plus nécessaire pour les dirigeants du pays de dialoguer et de présenter leurs meilleures idées afin de trouver des solutions dans l'intérêt du peuple somalien.

Le 27 juin, le Président de la Commission électorale nationale indépendante a fait un exposé à la Chambre du peuple et a indiqué qu'à ce stade tardif, les élections suivant le principe « une personne, une voix » ne pourraient pas avoir lieu avant mars 2021, et seulement si l'inscription des électeurs se fait manuellement, ou en août 2021, si la Commission a recours à l'inscription biométrique.

Dans son exposé, le Président de la Commission a attiré l'attention sur le dilemme auquel les dirigeants politiques somaliens sont confrontés. Selon la Constitution fédérale provisoire, le Parlement doit être élu au suffrage universel direct. Cependant, la Constitution dispose également que les élections parlementaires doivent se tenir selon un calendrier établi tous les quatre ans. Cela signifie que les élections parlementaires doivent se tenir avant la fin du mois de novembre 2020. Il est désormais évident qu'il n'est pas possible de satisfaire à ces deux exigences constitutionnelles.

Comme la Cour constitutionnelle n'a jamais été mise en place, il n'existe pas d'organe judiciaire crédible qui pourrait résoudre ce dilemme constitutionnel. Par

conséquent, toute solution doit reposer sur un accord politique à large assise. Il est peu probable qu'une action unilatérale de la part d'un des acteurs somaliens bénéficie de l'appui et de la légitimité nécessaires à sa mise en œuvre.

Depuis plus d'un an, les membres du Conseil appellent au dialogue et à la coopération entre les dirigeants du Gouvernement fédéral somalien et ceux des États membres de la fédération. J'ai le plaisir d'annoncer que depuis mon dernier exposé au Conseil (voir S/2020/436), ces dirigeants ont tenu une réunion virtuelle le 22 juin, puis en présentiel à Dhuusamarreeb du 18 au 22 juillet. Ces réunions ont été possibles grâce à une initiative de conciliation du Président Farmajo, qui a tendu la main au Président du Djoubaland, Ahmed Madobe. Je félicite les deux dirigeants d'avoir accepté le dialogue malgré les importantes divergences politiques qui subsistent entre eux.

À Dhuusamarreeb en juillet, les dirigeants du Gouvernement fédéral somalien et des États membres de la fédération se sont mis d'accord sur l'objectif d'organiser, en temps utile, des élections crédibles et acceptables pour tous, et ils ont décidé d'établir un comité technique chargé d'élaborer et de présenter des options détaillées pour examen lors de leur sommet de suivi, qui a débuté le 15 août. Le climat de coopération qui régnait en juillet a malheureusement été quelque peu compromis par les événements politiques qui ont suivi, certains États membres de la fédération et partis politiques ayant mal réagi à la destitution brutale du Premier Ministre, entre autres choses.

Le Président Farmajo et les dirigeants de trois États membres de la fédération sont retournés à Dhuusamarreeb le 15 août, comme convenu, pour poursuivre les discussions. Une fois de plus, nous regrettons l'absence des autres dirigeants.

Bien entendu, il appartient aux parties prenantes somaliennes de décider du modèle qui guidera le processus électoral. Néanmoins, nous demandons également que ce modèle soit établi sur la base d'un dialogue inclusif et du compromis. Il doit également être fondé sur des principes, et doit notamment préserver la tradition d'alternance pacifique du pouvoir tous les quatre ans, être applicable dans la pratique, assurer une représentation bien plus large que le modèle de 2016, garantir la participation des femmes et permettre de faire des progrès vers l'objectif de la tenue d'élections suivant le principe « une personne, une voix ».

Les Somaliens et leurs partenaires internationaux suivent de près les discussions en cours à Dhuusamarreeb. Il incombe aux dirigeants somaliens de se montrer à la hauteur de ce moment historique et de trouver un accord qui soit dans l'intérêt de la nation. À la demande de nombreuses parties prenantes somaliennes, nous avons proposé des idées et des options pour un modèle électoral de compromis, et les partenaires internationaux sont prêts à apporter leur appui si les participants le demandent.

Je voudrais passer à un autre dialogue important. Nous nous félicitons du sommet des dirigeants de la Somalie et du Somaliland convoqué par le Président de Djibouti, Ismaël Omar Guelleh, le 14 juin, et facilité par l'Union européenne et les États-Unis. Nous appelons à la poursuite des discussions de suivi prévues dans le cadre du comité et des sous-comités techniques.

Nous assistons actuellement à une recrudescence inquiétante des attaques menées par les Chabab, en particulier à Mogadiscio, mais aussi dans plusieurs régions. L'attentat odieux perpétré par les Chabab contre des civils innocents à l'hôtel Elite le 16 août fait partie d'un nombre croissant d'attaques qui ont frappé récemment toute la Somalie et constitue un rappel tragique de l'impératif constant d'améliorer les conditions de sécurité en Somalie. Bien entendu, la sécurité à long terme comprend de nombreux aspects, tels que l'amélioration des systèmes de gouvernance et de justice et un développement économique inclusif. Cependant, il est incontestable que les capacités et les opérations de sécurité à proprement parler restent nécessaires pour lutter contre les Chabab. Dans l'exposé que j'ai présenté au Conseil en mai, j'ai félicité l'Armée nationale somalienne et la Mission de l'Union africaine en Somalie (AMISOM) pour avoir libéré la ville de Jannaale, dans le Bas-Chébéli, en mars. Depuis lors, les efforts se sont concentrés sur la stabilisation des zones libérées et la consolidation de la présence de l'Armée nationale somalienne dans la région. Je salue à nouveau le courage et l'engagement des forces somaliennes et de l'Union africaine.

L'année 2021 sera marquée par une transition critique, au cours de laquelle les responsabilités en matière de sécurité seront transférées à la Somalie. La semaine dernière, le Gouvernement fédéral somalien a mis au point une note de cadrage pour la mise à jour du plan de transition de la Somalie, et des équipes techniques composées de responsables de sécurité somaliens et de partenaires internationaux ont commencé les travaux

sur cette mise à jour cette semaine. Le processus de constitution de forces a connu quelques revers en ce qui concerne les projections pour 2020 en raison de la maladie à coronavirus (COVID-19). L'Approche globale pour la sécurité continue d'être appliquée au niveau technique, mais elle sera renforcée par des orientations supplémentaires au niveau stratégique, comme le demande le Conseil dans sa résolution 2520 (2020).

Tout au long de la période considérée, malgré les incidences de la COVID-19, le Bureau d'appui des Nations Unies en Somalie a continué à contribuer de manière fiable au soutien logistique et aux opérations des forces de l'AMISOM et des 10 900 soldats de l'Armée nationale somalienne. Nous attendons avec intérêt l'évaluation indépendante demandée par le Conseil dans la perspective de décisions importantes en matière de sécurité qui doivent être prises en 2021.

La Somalie continue d'être frappée par des crises humanitaires chroniques, avec des cycles récurrents d'inondations et de sécheresse destructrices, qui ont été exacerbés cette année par l'infestation de criquets pèlerins et la COVID-19. Plus de 5 millions de personnes – un tiers de la population somalienne – ont encore besoin d'une aide humanitaire vitale. L'appel humanitaire de 2020, d'un peu plus d'un milliard de dollars, est actuellement financé à un peu plus de 50 % seulement. Nous remercions les bailleurs de fonds internationaux et faisons appel à leur générosité pour continuer à aider le peuple somalien.

La COVID-19, bien sûr, a sapé les acquis en matière de santé, d'économie et de développement en Somalie. L'atteinte du point de décision au titre de l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés en mars a permis à la Somalie d'obtenir un financement afin d'atténuer les conséquences de la COVID-19. Nous espérons que le nouveau Gouvernement et le nouveau Premier Ministre, une fois nommés, poursuivront, et même accéléreront, le programme de réforme de la Somalie en faveur du développement national.

Si mon exposé d'aujourd'hui s'est concentré sur des questions immédiates et urgentes, nous n'oublions pas pour autant que les progrès en Somalie exigent un engagement à long terme en matière de gouvernance, de justice, de respect des droits de l'homme et d'inclusion des femmes, des jeunes et des minorités afin d'édifier le pays.

En ce qui concerne les efforts déployés pour lutter contre la violence sexuelle et fondée sur le genre,

je note avec préoccupation que certains parlementaires ont récemment proposé un nouveau projet de loi, intitulé « loi sur les relations sexuelles pouvant constituer des infractions ». Nous avons porté nos préoccupations à l'attention du Président de la Chambre du peuple et, à sa demande, lui avons fourni des détails sur de nombreux éléments troublants contenus dans ce projet de loi. Ce dernier violerait notamment les protections contre le mariage des enfants et le mariage forcé, et n'est pas conforme aux engagements internationaux en matière de droits de l'homme auxquels la Somalie est partie. Nous demandons instamment que le précédent projet de loi sur les infractions sexuelles de 2018 soit réintroduit pour examen.

Enfin, sur une note plus positive, je suis heureux d'annoncer que le Secrétaire général a approuvé la demande de la Somalie d'être à nouveau admise à bénéficier d'une aide du Fonds pour la consolidation de la paix. La prochaine période de programmation sera axée sur le thème important des femmes et de la paix et de la sécurité.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie M. Swan de son exposé.

Je donne maintenant la parole à M. Madeira.

M. Madeira (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Monsieur le Président, de l'occasion qui m'est donnée d'informer le Conseil de sécurité sur la situation en Somalie. Je suis particulièrement heureux de le faire à nouveau aux côtés de mon collègue, l'Ambassadeur James Swan. Notre partenariat est la preuve de l'étroite coopération qui existe entre l'Union africaine et l'ONU, une coopération qui reste essentielle à notre appui collectif à la Somalie.

Je voudrais commencer par souligner que d'importantes avancées ont été enregistrées en Somalie depuis mon dernier exposé au Conseil en mai (voir S/2020/436). Ces progrès sont dus en grande partie à la détermination des dirigeants somaliens à se rencontrer et à se concerter sur les mesures audacieuses qui doivent être prises pour renforcer la capacité du pays de lutter contre les Chabab et les autres groupes d'opposition armés, édifier l'État de Somalie, renforcer ses institutions et stabiliser le pays en fournissant les biens et services essentiels à la population.

La reprise naissante du dialogue et de la collaboration entre les dirigeants du Gouvernement fédéral et ceux des États membres de la fédération constitue l'évolution politique la plus marquante de la

période à l'examen. Si elle est mise à profit et facilitée, elle peut permettre aux Somaliens de reléguer au second plan ce qui les divise et de faire fond sur ce qui les rassemble afin de renforcer l'unité et la solidarité du peuple somalien.

Je salue les efforts personnels du Président Mohamed Abdullahi Mohamed Farmajo et ceux des Présidents des États membres de la fédération qui, par le biais de leurs émissaires, de contacts directs et indirects, de consultations, d'échanges et d'assurances mutuelles, ont jeté les bases qui ont permis de concrétiser ces progrès cruciaux : je veux parler du processus de Dhuusamarreeb.

À Dhuusamarreeb, nous avons vu le Président Farmajo et le Président Ahmed Mohamed Islam Madobe du Djoubaland parler de leurs désaccords au cours d'une réunion bilatérale. Nous avons vu le Président Farmajo échanger en tête-à-tête avec le Président Said Abdullahi Mohamed Deni du Puntland, avec le Président Mohamed Abdi Ware du Hirshébeli et le Président Abdiaziz Hassan Mohamed Laftagareen de l'État du Sud-Ouest. Nous avons vu le Président Ahmed Abdi Kariye Qoor Qoor préparer le terrain et accueillir le Président Farmajo et tous les autres présidents à cette grande réunion.

Ces rencontres sont importantes et nécessaires. Elles doivent cesser d'être des événements historiques et se tenir régulièrement afin de devenir des événements normaux – des réunions ordinaires de dirigeants unis autour d'une cause commune, celle de faire de leur pays un endroit où tous leurs concitoyens peuvent jouir d'une meilleure vie.

Nous regrettons l'absence de deux de ces dirigeants à la réunion qui a débuté le 15 août. Nous, partenaires internationaux et amis de la Somalie, avons un rôle important à jouer pour faire de la paix et de la transformation une réalité indispensable.

Le processus de Dhuusamarreeb mérite d'être appuyé sans réserve, car il indique clairement la volonté des dirigeants somaliens d'œuvrer à un consensus politique. C'était le chaînon manquant; il semble désormais que la boucle soit sur le point d'être bouclée. Nous ne devons pas laisser passer cette occasion.

L'Union africaine, par le biais de la Mission de l'Union africaine en Somalie (AMISOM), est présente en Somalie pour aider les forces de sécurité somaliennes à assurer la sécurité de ces rencontres sur le terrain. S'il est vrai que les parties devront faire preuve de plus de détermination et de confiance pour garantir le succès

des pourparlers de Dhuusamarreeb, l'Union africaine continuera pour sa part de garantir le processus et d'offrir son soutien politique, lorsque cela sera nécessaire.

L'Union africaine se félicite du dialogue noué entre le Président Farmajo et le dirigeant du « Somaliland », M. Muse Bihi Abdi. Le dernier cycle de négociations, qui s'est tenu en juin sous l'égide du Président de Djibouti, Ismaël Omar Guelleh, est le deuxième de cette année. Plus important encore, c'est la preuve de l'attachement de la Somalie au dialogue pour régler ses différends internes. Nous savons que le comité technique conjoint chargé des pourparlers doit encore se réunir et soulignons l'importance de la poursuite de ces discussions.

La reprise du dialogue entre le Gouvernement fédéral et les États membres de la fédération peut réellement servir de catalyseur à la réalisation des priorités nationales clefs. Je juge encourageant qu'elle ait d'ores et déjà permis aux parties prenantes somaliennes à tous les niveaux de participer à des discussions franches et inclusives en vue de trouver une approche consensuelle de la question des élections et de ses modalités. Nous, partenaires de la Somalie, devons nous efforcer de garantir que les discussions restent ouvertes à tous, car l'ouverture est gage de légitimité et déterminera la cohérence et la faisabilité du consensus qui pourra être trouvé à l'issue du processus de Dhuusamarreeb.

Suite au rapport de la Commission électorale nationale indépendante (CENI) au Parlement le 27 juin, et à la demande du Président de la Commission, l'AMISOM a approfondi ses discussions sur la sécurité des élections, la sécurisation des nouveaux locaux de la CENI et le soutien technique apporté par la Commission de l'Union africaine à la CENI avant et pendant les élections.

Je suis également heureux d'annoncer que la composante police de l'AMISOM, qui jouera un rôle essentiel dans la sécurité des élections, travaille régulièrement avec ses homologues somaliens sur les domaines d'intervention. Dans ce contexte, la police de l'AMISOM forme actuellement la Police somalienne à l'utilisation des outils cartographiques pour l'évaluation des menaces à la sécurité des élections. Malgré ce soutien, il reste essentiel, dans le cadre de la préparation des élections, que l'important travail de l'équipe spéciale chargée de la sécurité des élections reprenne dès que cela sera pratiquement possible.

Je reste préoccupé par la menace que posent les Chabab dans l'ensemble de la Somalie, qui se manifeste

par les attaques continues du groupe extrémiste contre les représentants du Gouvernement, les entreprises, les civils, les forces de sécurité et le personnel international. La lutte contre les Chabab continuera à nécessiter des efforts concertés. Au centre des efforts de paix, il faut renforcer la collaboration, la coordination, la cohérence, l'amélioration du partage des informations et la complémentarité entre le Gouvernement fédéral et les États membres de la fédération, en particulier au moment où la Somalie se prépare à tenir des élections.

Il faut faire plus pour affaiblir les capacités opérationnelles des Chabab. Nous estimons qu'alors que le dialogue national somalien continue de progresser vers un consensus politique, les Chabab chercheront à faire échouer ces efforts. Déjà les Chabab, dans leurs déclarations publiques, ont tenté sans succès de saper le processus de Dhuusamarreeb et de fomenter la discorde nationale.

Conformément aux tâches de l'AMISOM, telles que stipulées dans le communiqué 923 du Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine et dans la résolution 2520 (2020) du Conseil de sécurité, je peux signaler que malgré l'impact continu de la maladie à coronavirus, l'AMISOM a continué à mettre en œuvre le plan de transition. Depuis mai, l'AMISOM, conjointement avec nos partenaires des forces de sécurité somaliennes, continue de mener plusieurs opérations ciblées pour perturber, dégrader et bloquer la liberté de circulation et d'action des Chabab. En plus de ces opérations, nous avons conjointement sécurisé et maintenu les principales voies d'approvisionnement.

Dans le cadre de nos tâches de transition, nous avons également encadré divers bataillons des forces de sécurité somaliennes grâce à notre cantonnement conjoint continu, notamment dans le Bas-Chébéli où, comme le Conseil le sait, les zones récupérées restent sécurisées grâce à la poursuite des opérations conjointes et à la bravoure de nos forces de sécurité somaliennes et des soldats de l'AMISOM.

L'Union africaine, par le biais de l'AMISOM, est à la base des progrès réalisés en matière de sécurité en Somalie depuis 2007, mais nous avons heureusement vu dans le même temps les capacités des institutions de sécurité somaliennes augmenter progressivement. Ces augmentations doivent se poursuivre sérieusement afin que la Somalie soit finalement en mesure d'assumer ses responsabilités en matière de sécurité d'ici 2021. C'est ainsi que nous constatons avec satisfaction que le travail de révision du plan de transition est en cours et que le

Gouvernement a défini une vision claire de ce que la révision devrait comporter, des priorités stratégiques qu'elle devrait poursuivre, des actions à mettre en œuvre pour faire de chaque priorité stratégique une réalité et des tâches spécifiques à accomplir et par qui.

Il est clair que l'amélioration et le renforcement de la coordination et de la cohérence, du partage des informations et de la responsabilité, de la transparence et de la complémentarité seront nécessaires pour que le plan de transition révisé adopté soit pleinement mis en œuvre dans les délais. Nous sommes heureux que cette révision se fasse en parallèle avec les efforts visant à revitaliser l'approche globale des mécanismes de sécurité, qui seront davantage alignés sur les activités du plan de transition révisé.

Un aspect très positif de la révision actuelle est que les éléments de l'inclusivité ont été renforcés et que les États membres de la fédération ont été pleinement inclus et impliqués dès le début dans la préparation de ce nouveau plan de transition révisé. Ils participent directement et activement, et leurs points de vue sont notés et reflétés dans les documents de base qui sont produits. Leurs sièges sont assurés et réservés dans les trois comités techniques chargés de produire le projet de plan de transition révisé. Ceci est d'une extrême importance, car aucune opération de paix réaliste et durable en Somalie ne peut réussir sans l'implication des régions concernées.

Alors que nous commençons à examiner le plan de transition, sous la direction du Gouvernement fédéral, il reste essentiel qu'un plan révisé se concentre sur des éléments pratiques. Il doit notamment y avoir un consensus sur les lieux prioritaires de la transition et un accord sur le réaligement des tâches, en particulier pour les partenaires internationaux, comme le demande le communiqué 923 du Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine. Les accords sur ces éléments éclaireront en partie notre évaluation collective sur le soutien global que la Somalie devrait recevoir de ses principaux partenaires internationaux à l'approche de 2021 et après 2021, comme le demandent le communiqué 923 du Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine et la résolution 2520 (2020) du Conseil de sécurité.

En termes d'opérations, l'une des questions urgentes qui doit être abordée de front et traitée de toute urgence est l'absence de forces de sécurité somaliennes correspondantes à même de prendre et de tenir les zones sous le contrôle de l'AMISOM et celles qu'il est prévu

de libérer de l'emprise des Chabab. Il est donc difficile pour les forces de l'AMISOM dans divers secteurs de repenser leur reconfiguration et de créer des forces mobiles pour des opérations offensives ciblées contre les Chabab, car elles sont contraintes par les circonstances de continuer à tenir et à protéger les populations dans les villes et les centres d'habitation qu'elles ont libérés.

Par conséquent, il convient de définir des approches réalistes et réalisables pour traiter efficacement la question de la lenteur de la constitution des forces de l'Armée nationale somalienne.

En conclusion, je voudrais attirer l'attention du Conseil sur le fait que le communiqué 923 du Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine est largement conforme au paragraphe 38 de la résolution 2520 (2020) du Conseil de sécurité sur la nécessité d'une évaluation complète et indépendante. Dans l'esprit de la vision commune de l'Union africaine et de l'ONU pour la Somalie, l'Union africaine continue d'appeler à un effort conjoint Union africaine-ONU pour donner suite à cette importante évaluation.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie M. Madeira de son exposé.

Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil qui souhaitent faire une déclaration.

M. Roscoe (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Je commencerai d'abord par remercier le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Swan, pour son exposé et par souhaiter la bienvenue à l'Ambassadeur Madeira et le remercier également pour son exposé complet, ainsi que l'Ambassadeur Osman.

Au nom du Royaume-Uni, je tiens tout d'abord à exprimer mes condoléances aux familles et aux amis des personnes tuées lors de la récente attaque des Chabab contre l'hôtel Elite à Mogadiscio. Je tiens également à réaffirmer notre solidarité avec tous les Somaliens face à ces attaques. Malheureusement, et malgré la maladie à coronavirus (COVID-19) et l'appel au cessez-le-feu lancé par le Secrétaire général, ces attaques continuent de compromettre la paix et la sécurité en Somalie. Nous les condamnons, et nous rendons hommage à l'engagement et aux sacrifices constants des pays qui fournissent des contingents à la Mission de l'Union africaine en Somalie (AMISOM), ainsi qu'aux efforts que déploient les forces de sécurité somaliennes pour lutter contre les Chabab.

Comme nous l'avons entendu aujourd'hui, la Somalie se trouve à une jonction critique de son cheminement vers un règlement politique de long terme et vers la paix, la sécurité et la stabilité auxquelles il ouvrira la voie. Les dirigeants somaliens et les partenaires internationaux se sont engagés à appuyer et à promouvoir la démocratie en Somalie. L'échéance des élections approchant à grands pas, il est urgent de trouver un accord sur la marche à suivre. Il est tout aussi crucial de trouver une solution rapide et sans exclusive, qui respecte les principes et les engagements convenus dans le cadre de responsabilité mutuelle, notamment un quota d'au moins 30 % de députées au Parlement. Cet accord doit incarner un net progrès par rapport au modèle électoral de 2016, faire en sorte que la Somalie s'écarte des processus de sélection fondés sur les clans pour se rapprocher d'élections directes, et permettre au plus grand nombre possible de citoyens de voter, comme le prévoit la Constitution fédérale provisoire.

Nous nous félicitons donc des consultations en cours à Dhuusamarreeb, entre les dirigeants du Gouvernement fédéral et les États membres de la fédération. Nous avons toujours affirmé clairement que le modèle électoral allait nécessiter un large soutien de la part de toutes les parties prenantes somaliennes. Dans ce sens, nous regrettons – comme l'ont dit le Représentant spécial Swan et l'Ambassadeur Madeira – que le Président Deni, du Puntland, et le Président Madobe, du Djoubaland, n'aient toujours pas rejoint les pourparlers. Nous les exhortons à y participer de toute urgence. Il est vital que toutes les parties prenantes – le Gouvernement fédéral, les États Membres de la fédération, le Parlement, la Commission électorale nationale indépendante et le comité mixte – collaborent dans un esprit de compromis pour parvenir à un accord et éviter des actes unilatéraux ou provocateurs susceptibles de porter atteinte à la stabilité gagnée au prix de tant d'efforts en Somalie et au partenariat avec la communauté internationale. Nous sommes prêts à appuyer les textes convenus qui renforcent une politique ouverte à tous et qui incluent une composante importante de suffrage direct.

En ce qui concerne la situation des droits de l'homme, nous partageons les préoccupations exprimées aujourd'hui par l'ONU et le Représentant spécial du Secrétaire général quant au projet de loi sur des relations sexuelles pouvant constituer des infractions. Nous sommes encouragés d'avoir vu tant de Somaliens le dénoncer. Nous exhortons le Parlement à examiner en première lecture le projet de loi original sur les infractions sexuelles soumis par le Cabinet. Tout projet de

loi adopté par le Parlement somalien devra refléter ses obligations et engagements internationaux en matière de protection des enfants, des femmes et des filles.

Je tiens également à exprimer notre profonde inquiétude face aux attaques contre la liberté d'expression et contre les journalistes et les professionnels des médias en Somalie. La liberté des médias est une composante vitale de notre société démocratique, et les médias ont un rôle vital à jouer en Somalie. Nous demandons que les journalistes et les professionnels des médias puissent effectuer leur travail librement et en toute sécurité.

La Somalie est confrontée à une crise humanitaire persistante, due aux changements climatiques et au conflit. Cette crise a été exacerbée par la pandémie de COVID-19, les inondations et l'infestation de criquets pèlerins. Nous appelons la communauté internationale à affecter davantage de fonds à la riposte humanitaire et à intensifier ses efforts pour accroître la résilience et atténuer les effets à long terme des changements climatiques. Le Royaume-Uni a fourni 420 millions de dollars à la Somalie au cours du dernier exercice et s'efforce à présent d'accompagner la riposte à la COVID-19. Il est impératif que le Gouvernement fédéral et les États membres de la fédération facilitent l'acheminement de l'aide humanitaire à tous ceux qui en ont besoin, et veillent à la sécurité des travailleurs humanitaires, conformément au droit international humanitaire.

Je reviens aux conditions de sécurité en Somalie. Le pays a accompli d'importants progrès ces dernières années mais, comme nous l'avons entendu, la situation reste difficile sur le plan de la sécurité. Le transfert, prévu l'an prochain, de davantage de responsabilités aux forces de sécurité somaliennes représente à la fois un défi et une opportunité.

Il est vital que tous ceux qui s'investissent pour appuyer l'AMISOM et mettre en place les forces de sécurité somaliennes travaillent désormais de concert pour convenir d'un avenir de soutien international à la sécurité de la Somalie. À défaut, nous risquons de réduire à néant les progrès engrangés, tandis que les sacrifices consentis jusqu'à présent l'auraient été en vain. Une évaluation indépendante, menée par l'ONU, sur la sécurité post-2021 pourrait servir d'enceinte à ces discussions, et j'invite tous les partenaires à y prendre part de manière proactive.

Pour terminer, je souhaite mettre l'accent sur trois points. Premièrement, je veux renouveler notre appel,

que le Conseil de sécurité a lancé à de nombreuses reprises, à faire en sorte que le Gouvernement fédéral et tous les États membres de la fédération parviennent rapidement à un accord déterminant et ouvert à tous sur les élections. Deuxièmement, je tiens à souligner qu'il importe que le Conseil, l'ONU, l'Union africaine et la communauté internationale tout entière continuent d'aider la Somalie à progresser et à mener à bon terme les réformes de la politique et de la sécurité. Enfin, je veux insister sur l'importance d'une réponse unifiée pour soutenir la Somalie dans sa lutte contre la COVID-19 et les crises humanitaires prolongées.

Grâce à la détermination de son peuple et au soutien de la communauté internationale, la Somalie a parcouru un long chemin. Le Conseil ne doit pas l'oublier. Nous sommes prêts à lui apporter notre appui tandis qu'elle navigue cette prochaine étape, et à aider la Somalie à atteindre son objectif de paix et de sécurité.

M. Kridelka (Belgique) : Je voudrais remercier le Représentant spécial du Secrétaire général, ainsi que le Représentant spécial du Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine de leurs exposés et leurs actions. Je tiens ici à leur réaffirmer le plein soutien de la Belgique.

Avant de dire quelques mots sur la situation politique et les questions de droits humains et de sécurité, je voudrais présenter, à travers l'Ambassadeur Osman, mes condoléances aux familles des victimes de l'attaque commise dimanche dernier sur un hôtel de la capitale. Ces actes de terrorisme sont inadmissibles et démontrent une nouvelle fois que la prise en main de la sécurité par le Gouvernement et les forces armées somaliennes est une priorité.

S'agissant de la situation politique, je souhaite saluer la relance, en juillet dernier, d'un dialogue politique de haut niveau entre le Gouvernement fédéral et les États membres de la fédération. C'est un développement encourageant et absolument nécessaire pour aborder les questions urgentes auxquelles la Somalie doit répondre. Il faut veiller à maintenir ce dialogue et à ce qu'un consensus entre le Gouvernement fédéral et l'ensemble des États membres de la fédération soit trouvé. La Belgique espère que la mise à l'écart du Premier Ministre Khayre, dans des circonstances qui posent question, n'est pas le signal d'un changement d'orientation. Le temps presse pour prendre des décisions importantes concernant l'organisation des élections, mais ces décisions doivent impérativement être le fruit d'un compromis, et non d'une décision unilatérale d'une institution ou d'un acteur politique somalien. Nous

encourageons également les autorités à élargir l'espace démocratique afin de permettre l'adhésion d'une grande partie de la population, y compris les femmes, les jeunes et les personnes déplacées, à ces processus déterminants pour l'avenir du pays. Dans ce contexte, la Belgique fait également part de son inquiétude – comme mon collègue britannique vient de le dire – quant aux atteintes que subissent les journalistes dans l'exercice de leur travail et de leur liberté d'expression.

S'agissant des droits humains, nous restons préoccupés par les graves violations dont sont victimes les enfants. En ma qualité de Président du Groupe de travail sur les enfants dans les conflits armés, je suis heureux de confirmer que le Groupe a adopté très récemment des conclusions concernant la Somalie, avec le soutien permanent de la Secrétaire générale adjointe Virginia Gamba de Potgieter. Le groupe salue dans ces conclusions notamment les efforts réalisés par le Gouvernement fédéral. La Belgique encourage celui-ci à poursuivre les efforts pour mettre en vigueur la législation nécessaire pour lutter contre plusieurs types de violations, telle que le projet de loi sur les violences sexuelles. Sur ce point, nous sommes préoccupés par l'introduction au parlement d'un nouveau texte qui semble incompatible avec les obligations internationales de la Somalie.

Enfin, l'attaque de dimanche nous rappelle que les Chabab restent la première menace pour la sécurité et la stabilité du pays. Le développement et le déploiement de l'armée somalienne sont indispensables pour contenir cette menace et protéger la population. Nous attendons la révision du plan de transition qui sera le document clef pour guider la Somalie, aidée par ses partenaires, vers une reprise en main de sa sécurité et une reconfiguration de la Mission de l'Union africaine en Somalie (AMISOM). Je tiens à rappeler le soutien qu'apporte l'Union européenne à la Somalie, par le financement de l'AMISOM, la mission de formation de l'Union européenne en Somalie et la mission de l'Union européenne visant au renforcement des capacités en Somalie ainsi que l'opération anti-piraterie maritime Atalanta.

Le soutien de la communauté internationale ne se limite pas au domaine de la sécurité. Il y a, bien sûr, également l'aide humanitaire, dont la population a grandement besoin – le nombre de personnes en situation d'insécurité alimentaire se compte en millions. Il y a aussi l'aide au renforcement des capacités institutionnelles. Car la restauration de l'autorité de l'État n'est pas une simple opération militaire; il s'agit pour les autorités

somalienne d'offrir à la population les services de base et les libertés auxquelles elle aspire.

M. Singer Weisinger (République dominicaine) (*parle en espagnol*) : Nous tenons à remercier M. James Swan et M. Francisco Madeira pour les informations précieuses et détaillées qu'ils ont présentées.

La République dominicaine se félicite de la reprise du dialogue et de la collaboration entre le Gouvernement fédéral et les dirigeants des États membres de la fédération en juillet ainsi que de l'accord visant à établir un comité technique chargé de formuler des recommandations sur les modalités des prochaines élections. À cet égard, nous saluons les efforts déployés par l'ONU et les partenaires internationaux pour dégager un consensus politique entre les dirigeants fédéraux et ceux des États afin de faire avancer la mise en œuvre des priorités nationales en Somalie.

L'adoption de la constitution révisée est un élément clef pour atteindre cet objectif, et nous exhortons les parties à poursuivre leurs efforts en vue de la reprise d'un dialogue constructif, inclusif et transparent afin de parvenir à l'accord politique qui permettra de mener à bien le processus de révision. De même, nous nous félicitons de la rencontre entre les Présidents du Puntland et de Galmudug et de leur engagement à coopérer aux fins du maintien de la paix, de la sécurité et du développement économique, notamment dans la région du Mudug. Nous saluons également l'initiative du Président de Djibouti, Ismaël Omar Guelleh, visant à faciliter la reprise du dialogue entre la Somalie et le Somaliland. Nous sommes convaincus qu'un consensus par le dialogue entre les acteurs politiques en Somalie jouera un rôle moteur pour l'unification du pays et la viabilité des prochaines élections, sur la base de modalités électorales acceptables pour tous les Somaliens.

Nous voudrions exprimer nos préoccupations quant à la situation en matière de sécurité en Somalie et nous condamnons les attaques perpétrées par les Chabab, un groupe terroriste, dont certaines ont été menées à l'aide d'engins explosifs improvisés. Nous condamnons tout particulièrement l'attentat perpétré le 16 août contre l'hôtel Elite à Mogadiscio, et nous présentons nos condoléances aux familles des victimes, en espérant que les responsables seront traduits en justice.

En outre, nous saluons les efforts déployés par la Mission d'assistance des Nations Unies en Somalie (MANUSOM) et le Programme des Nations Unies pour le développement pour former et sensibiliser la population

sur les questions de genre et les priorités concernant les femmes et la paix et la sécurité. De même, nous saluons la création par l'assemblée de l'État du Sud-Ouest d'une commission parlementaire sur les femmes, les droits humains et les questions humanitaires, qui pourrait jouer un rôle clef pour promouvoir une législation qui renforce l'autonomie des femmes et favorise l'égalité des genres.

Nous estimons qu'il est essentiel de renforcer la participation des femmes aux différents domaines de la vie publique et politique. Les femmes ont le pouvoir de changer les communautés. Leur représentation dans le système politique est essentielle pour instaurer une paix pérenne. De même, la participation des jeunes est nécessaire pour contribuer à relever les défis auxquels la Somalie est confrontée; il faut donc veiller à créer un environnement propice à leur épanouissement.

Nous voudrions également exprimer notre inquiétude quant à la fragilité de la situation humanitaire en Somalie en raison de la triple menace que représentent la maladie à coronavirus, l'infestation des criquets pèlerins et les inondations qui ont touché des milliers de personnes déplacées ces derniers mois. À cet égard, nous voudrions saluer les efforts inlassables déployés par les partenaires humanitaires en Somalie malgré la situation difficile que connaît le pays. Nous encourageons la communauté internationale à contribuer au fonds d'aide humanitaire pour la Somalie pour sauver des vies et répondre aux besoins des plus vulnérables.

Pour terminer, nous voudrions saluer le rôle que jouent le Bureau d'appui des Nations Unies en Somalie, la Mission de l'Union africaine en Somalie et la MANUSOM. Dans le même temps, nous rendons hommage à tous les acteurs qui œuvrent en faveur de la paix et de la stabilité dans le pays.

M^{me} Norman-Chalet (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Je remercie le Représentant spécial Swan et le Représentant spécial Madeira de s'être joints à nous aujourd'hui et de leurs mises à jour et exposés détaillés.

Je me joins également à vous, Monsieur le Président, pour souhaiter la bienvenue à notre nouveau collègue belge, l'Ambassadeur Kridelka. Je suis ravie de le voir en personne. Même si je l'ai vu à l'écran hier, je tiens à lui souhaiter officiellement la bienvenue au Conseil de sécurité aujourd'hui.

Une occasion sans précédent s'offre à la Somalie. Le pays doit cependant surmonter des circonstances

difficiles et des problèmes de sécurité, comme le montre notamment l'attentat perpétré contre un hôtel à Mogadiscio le week-end dernier, que les États-Unis condamnent. Nous présentons nos condoléances aux victimes et à leurs familles. Cet attentat et d'autres mettent en évidence la nécessité pour la Somalie de veiller à ce que les prochaines élections se déroulent comme prévu. Ces élections sont fondamentales pour renforcer la stabilité et la sécurité dans le pays. Les incertitudes et les retards en ce qui concerne la tenue des élections auront l'effet inverse.

Les défis auxquels la Somalie est confrontée exigent des efforts concertés et unifiés de la part de ses dirigeants. Malheureusement, la motion de censure adoptée contre l'ancien Premier Ministre et de son gouvernement en juillet par le Président et la Chambre basse du Parlement n'a fait qu'exacerber les tensions politiques. Nous craignons que cette action ne porte atteinte au processus de dialogue et de négociation entre le Gouvernement fédéral somalien, les États membres de la fédération et d'autres acteurs clefs. Nous encourageons vivement le Gouvernement fédéral et les États membres de la fédération à trouver une solution pour les prochaines élections.

Les élections doivent être crédibles, pratiques, réalisables, organisées en temps voulu et dans des conditions de sécurité, et fondées sur un large consensus dans le cadre d'un processus contrôlé et dirigé par les Somaliens. Nous nous félicitons des discussions en cours à Dhuusamarreeb et nous encourageons les parties à s'entendre sur un modèle répondant à ces critères et qui puisse être mis en œuvre d'ici le début de 2021.

Les États-Unis encouragent en outre les autorités somaliennes à maintenir la dynamique des efforts de réforme qui ont permis de rétablir les relations avec la Banque mondiale et le Fonds monétaire international en mars de cette année. Les États-Unis encouragent en outre les autorités somaliennes à poursuivre la dynamique engagée sur le front des réformes qui a permis de rétablir les liens avec la Banque mondiale et le Fonds monétaire international en mars. L'atteinte du point de décision au titre de l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés constitue un jalon important pour la Somalie, car cela pose les bases d'une croissance économique sans exclusive. Ces réformes doivent toutefois se poursuivre alors que la Somalie cherche à bâtir une croissance économique ouverte à tous et une résilience à long terme.

Les États-Unis sont, et continueront d'être, un partenaire proche de la Somalie. Je voulais dire plus tôt que je suis ravie de voir l'Ambassadeur Osman ici au Conseil. Au cours des 20 dernières années, nous avons accordé à la Somalie une aide étrangère bilatérale de plus de 5,3 milliards de dollars, travaillant aux côtés de son peuple pour améliorer la sécurité alimentaire, les services de santé, l'eau, l'assainissement et l'hygiène. L'assistance humanitaire des États-Unis aide les Somaliens à surmonter les inondations, la sécheresse, les invasions de criquets et l'insécurité alimentaire, qui touchent près de la moitié de la population, un quart des personnes étant également déplacées par des catastrophes naturelles et des conflits.

Les États-Unis œuvrent également aux côtés de leurs partenaires somaliens pour atténuer les conséquences de la maladie à coronavirus (COVID-19). Depuis le début de la crise, nous avons débloqué plus de 23 millions de dollars pour appuyer la réponse de la Somalie à la COVID-19, notamment pour des masques, des lits d'hôpitaux, du matériel des centres de test et les activités de communication.

Enfin, comme d'autres collègues l'ont déjà souligné ce matin, les Chabab restent une force déstabilisatrice en Somalie et ont démontré à plusieurs reprises leur volonté et leur capacité de lancer des attaques contre les États voisins. Nous jugeons encourageant que les forces de la Mission de l'Union africaine en Somalie et de la Somalie aient progressé sur le champ de bataille, et que ces gains militaires aient été suivis d'efforts de stabilisation indispensables pour tenir les territoires libérés. Nous restons toutefois préoccupés par le retard pris dans la mise en œuvre des éléments clefs du plan de transition en Somalie. Nous exhortons toutes les parties à prendre les mesures voulues pour accélérer le transfert des responsabilités en matière de sécurité aux autorités militaires et civiles somaliennes.

Les États-Unis restent fidèles à leur engagement de promouvoir la paix et la stabilité en Somalie et de travailler avec leurs partenaires internationaux pour aider le pays à atteindre ses objectifs en vue d'un avenir pacifique et prospère.

M. Matjila (Afrique du Sud) (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Monsieur le Président, d'avoir organisé cette séance aussi importante qu'opportune consacrée à la situation en Somalie. J'ai l'honneur de faire cette déclaration au nom du Niger, de la Tunisie, de l'Afrique du Sud et de Saint-Vincent-et-les Grenadines.

D'emblée, les trois membres africains du Conseil de sécurité et Saint-Vincent-et-les Grenadines remercient le Secrétaire général de son rapport sur la situation en Somalie (S/2020/798). Nous remercions également de leurs exposés le Représentant spécial du Secrétaire général pour la Somalie et Chef de la Mission d'assistance des Nations Unies en Somalie (MANUSOM), James Swan, et le Représentant spécial pour la Somalie de la présidence de la Commission de l'Union africaine et Chef de la Mission de l'Union africaine en Somalie (AMISOM), Francisco Madeira. Nous saluons les efforts qu'ils déploient en Somalie. Nous aimerions également saluer la présence de notre collègue, l'Ambassadeur Osman, de la Somalie, à notre séance d'aujourd'hui. Nous rendons hommage à tous les Somaliens qui ont péri depuis notre précédente réunion sur la situation en Somalie (voir S/2020/573).

La déclaration des membres africains du Conseil de sécurité et de Saint-Vincent-et-les Grenadines se concentrera sur quatre questions et avancées importantes en Somalie, à savoir, premièrement, l'évolution de la situation politique; deuxièmement, la préparation des élections; troisièmement, la sécurité; et quatrièmement, la situation humanitaire.

Premièrement, en ce qui concerne l'évolution de la situation politique, nous saluons et félicitons le Gouvernement fédéral somalien et les États membres de la fédération des récentes réunions et consultations, qui constituent un premier pas important vers l'établissement du consensus politique nécessaire à la transition en Somalie.

Nous sommes d'accord avec l'observation faite par le Secrétaire général selon laquelle la reprise tant attendue du dialogue entre le Gouvernement fédéral et les dirigeants des États membres de la fédération, ainsi que les mesures prises en vue d'une normalisation des relations entre le Gouvernement fédéral et le Djoubaland sont essentielles au rétablissement de la collaboration entre le Gouvernement fédéral et les États membres de la fédération.

À cet égard, nous nous félicitons également de la réunion qui s'est tenue entre le Président Farmajo et le Président du « Somaliland », Muse Bihi Abdi, à Djibouti, après leur première rencontre à Addis-Abeba, en Éthiopie. Nous applaudissons les efforts que continuent de déployer la région et la sous-région, ainsi que la communauté internationale pour promouvoir la stabilité politique en Somalie et dans la Corne de l'Afrique. Il s'agit d'une évolution positive vers la consolidation de la paix, de la sécurité et du développement dans la région.

Le Niger, la Tunisie, Saint-Vincent-et-les Grenadines et l'Afrique du Sud exhortent toutes les principales parties prenantes en Somalie à préserver cet esprit de concertation inclusive et de coopération dans toutes les réunions ultérieures afin d'aboutir à un large accord sur les questions essentielles. Nous considérons que cette évolution et d'autres progrès dans les relations entre le Gouvernement fédéral et les États membres de la fédération constituent un jalon fondamental pour parvenir à un consensus politique indispensable sur diverses questions importantes, notamment l'accord sur les modalités électorales, les dispositions en matière de sécurité, la révision constitutionnelle et le partage du pouvoir.

En tant membres du Conseil de sécurité et de la communauté internationale, nous devons tous appuyer les récentes discussions tenues par les dirigeants du Gouvernement fédéral et ceux des États membres de la fédération à Dhuusamarreeb. La communauté internationale et les partenaires des dirigeants et des parties prenantes somaliens doivent également leur permettre de prendre les rênes et de choisir leur avenir, sans ingérence ni imposition.

Nous appelons par ailleurs les parties prenantes somaliennes à déployer des efforts urgents et concertés pour parvenir à un accord politique large et inclusif, notamment sur la marche à suivre pour les élections et l'achèvement de la révision de la Constitution, entre autres priorités essentielles.

Deuxièmement, en ce qui concerne les préparatifs des élections, le Niger, la Tunisie et l'Afrique du Sud, ainsi que Saint-Vincent-et-les Grenadines rappellent leur précédente déclaration au Conseil, dans laquelle ils ont noté que la préparation et la tenue d'élections suivant le principe « une personne, une voix » en Somalie étaient une priorité essentielle (voir S/2020/436, annexe XII). Nous soulignons en outre que le dialogue, la participation politique de tous et le règlement des différends politiques entre le Gouvernement fédéral et les États membres de la fédération sont indispensables au succès de ces élections et à la cohésion nationale. Nous réitérons ces observations qui sont toujours valables aujourd'hui.

Nous nous félicitons des progrès récemment réalisés dans la préparation des élections en Somalie, en particulier l'adoption par la Chambre du peuple des amendements à la loi sur les partis politiques ainsi que de quatre résolutions qui traitent de la représentation au Parlement de tous les États membres de la fédération, notamment l'attribution de sièges aux différentes

circonscriptions pour les deux chambres et une représentation minimale de 24 % de femmes au Parlement,

Nous nous réjouissons également que la Commission électorale nationale indépendante poursuive ses préparatifs en vue des élections nationales, comme en témoignent les deux options possibles qui ont été retenues pour la conduite des élections, soit en mars, soit en août 2021, selon qu'elles se dérouleront sur la base d'une inscription des électeurs sur papier ou d'une inscription biométrique standard.

Nous exhortons toutes les parties prenantes en Somalie à participer de manière constructive à un dialogue inclusif afin de parvenir à un consensus politique sur les modalités et le calendrier des élections. Nous appelons en outre les partenaires internationaux à coordonner leur soutien afin de garantir des élections inclusives, crédibles et sûres en Somalie.

Troisièmement, en ce qui concerne la sécurité, nous restons préoccupés par les conditions de sécurité instables qui prévalent en Somalie. Nous condamnons les attaques des Chabab contre les civils somaliens, les forces de sécurité, l'AMISOM, l'ONU et la communauté internationale. Nous rendons hommage aux membres de l'AMISOM et de l'Armée nationale somalienne qui ont fait le sacrifice ultime dans leur combat pour la paix, la stabilité et le développement en Somalie.

Nous renouvelons notre appel urgent au Gouvernement fédéral somalien pour qu'il continue, avec le soutien de l'ONU, de l'AMISOM et des partenaires internationaux, de constituer, de former et de financer des forces de sécurité nationales somaliennes compétentes et efficaces qui assumeront à terme les responsabilités en matière de sécurité, conformément au plan révisé de transition et au dispositif national de sécurité.

À cette fin, nous lançons un nouvel appel à la communauté internationale et à ses partenaires pour qu'ils mobilisent les ressources nécessaires, y compris la reconstitution du fonds d'affectation spéciale des Nations Unies à l'appui de l'AMISOM et du fonds d'affectation spéciale destiné à soutenir les forces de sécurité somaliennes, alors qu'elles continuent de faire des progrès louables vers le rétablissement de l'autorité de l'État, la consolidation de la paix et l'édification de l'État.

Nous saluons en particulier les efforts de l'Armée nationale somalienne pour sécuriser toutes les zones récupérées jusqu'à présent. Toutefois, nous reconnaissons les défis créés par la pandémie de maladie

à coronavirus (COVID-19), ainsi que par les pluies tombées d'avril à juin qui ont eu un impact sur l'expansion de certaines activités de sécurité, y compris la libération d'un plus grand nombre de zones.

Nous sommes encouragés par le nombre d'efforts de réconciliation déployés par l'administration de l'État et les communautés pour mettre fin au cycle de la violence entre clans. Nous soutenons la résolution pacifique des tensions entre les communautés et la coexistence pacifique entre les clans.

Nous condamnons fermement les cas signalés de victimes civiles et de violences sexuelles liées au conflit, en particulier contre les femmes et les filles. Nous condamnons aussi fermement les graves violations des droits des enfants dans les conflits armés, notamment l'utilisation, l'enlèvement, le recrutement, le meurtre et la mutilation d'enfants, qui ont été enregistrés au cours de la période considérée. Nous soutenons les appels demandant instamment que tous les auteurs de ces crimes soient identifiés et tenus pour responsables.

En outre, nous avons pris note de ce qui se passe au Parlement concernant le projet de loi sur les infractions sexuelles et l'introduction d'un autre projet de loi. Bien que nous reconnaissons la prérogative du Parlement somalien de rédiger des lois, nous demandons aux autorités de veiller à ce que tout nouveau texte de loi reste conforme aux obligations de la Somalie en matière de droit international.

Quatrièmement, en ce qui concerne la situation humanitaire, la Somalie a été touchée par la triple menace et le choc de la pandémie de COVID-19, une infestation de criquets pèlerins et des inondations. Ces problèmes ont aggravé la crise humanitaire en Somalie. La COVID-19 en particulier a exacerbé les vulnérabilités préexistantes, perturbé les gains socio-économiques et affecté les moyens de subsistance des Somaliens ordinaires. Nous saluons les mesures prises par les partenaires humanitaires pour élargir leur soutien aux autorités somaliennes afin de faire face à l'impact de la COVID-19.

Les trois membres africains du Conseil et Saint-Vincent-et-les Grenadines notent que l'impact négatif des inondations dues aux changements climatiques est resté très important en Somalie au cours de la période considérée. Nous craignons que cette situation ne continue d'exacerber les déplacements de population, l'insécurité alimentaire et l'apparition de maladies d'origine hydrique, et qu'elle ne porte atteinte aux moyens

de subsistance des personnes les plus vulnérables dans tout le pays.

À cet égard, la Somalie a besoin du soutien continu de la communauté internationale et des partenaires humanitaires pour atténuer l'impact de cette triple menace. Nous soutenons l'appel lancé par le Secrétaire général en faveur du financement supplémentaire qui est nécessaire de toute urgence pour continuer à fournir l'aide humanitaire.

Nous déplorons que l'insécurité demeure un obstacle majeure aux opérations humanitaires. Nous jugeons préoccupants les voies de fait enregistrées contre les opérations et les fournisseurs d'aide humanitaire et les condamnons, notamment celles qui se sont soldées par le meurtre, l'enlèvement et, dans certains cas, la détention de travailleurs humanitaires.

Enfin, le Niger, la Tunisie, Saint-Vincent-et-les Grenadines et l'Afrique du Sud saluent les efforts et l'engagement des Nations Unies par l'intermédiaire de la MANUSOM et du Bureau d'appui des Nations Unies en Somalie, de l'AMISOM, du Service de la lutte antimines de l'ONU, du Gouvernement fédéral et des États membres de la fédération de Somalie et des partenaires internationaux pour leurs efforts et progrès continus en vue de la stabilisation et du renforcement du fédéralisme et de l'édification de l'État en Somalie.

Nous demandons instamment la poursuite et le renforcement des relations de travail entre l'AMISOM et la MANUSOM afin d'aider la Somalie à prendre en charge ses propres problèmes de sécurité, comme le prévoit le plan de transition. Nous réaffirmons que le retrait de l'AMISOM de la Somalie doit être conditionnel, car la situation sécuritaire reste instable et marquée par de fréquents attentats terroristes.

Enfin, le Niger, la Tunisie, Saint-Vincent-et-les Grenadines et l'Afrique du Sud sont en faveur du maintien de la présence de l'AMISOM et de la MANUSOM en Somalie. À cet égard, nous soutenons le renouvellement du mandat de la MANUSOM pour une période de 12 mois lorsqu'il prendra fin le 31 août 2020.

M^{me} Lõuk (Estonie) (*parle en anglais*) : Nous nous joignons aux autres orateurs pour présenter nos condoléances les plus sincères aux familles des victimes du récent attentat contre l'hôtel Elite. Nous remercions également les intervenants pour leurs vœux d'ensemble éclairantes.

Il est important qu'en dépit des multiples défis, y compris la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19), la Somalie continue d'avancer vers les objectifs à long terme d'édification de l'État. Nous félicitons la Somalie pour les progrès réalisés jusqu'à présent et l'encourageons à maintenir le cap.

L'Estonie se félicite vivement de la reprise du dialogue entre le Gouvernement fédéral somalien et les États membres de la fédération, et encourage avec force toutes les parties prenantes à poursuivre leurs pourparlers afin de réaliser les priorités nationales, notamment les modalités relatives à la tenue d'élections opportunes et pacifiques. Compte tenu des enjeux considérables des prochaines élections, il est crucial qu'aucune mesure unilatérale ne soit prise et que des accords politiques de grande envergure soient conclus. Nous espérons que les parties prenantes pourront s'entendre sur des élections opportunes et inclusives, qui représentent un progrès au-delà du modèle de 2016.

Nous sommes préoccupés par le projet de loi sur les infractions sexuelles proposé par la commission parlementaire et nous demandons instamment au Parlement de ne pas adopter de loi qui violerait les normes internationales. Nous appelons également les autorités à s'attaquer aux atteintes à la liberté d'expression et en conséquence à enquêter sur les attaques contre les journalistes et les travailleurs des médias.

J'exhorte le Gouvernement fédéral à prendre des mesures en vue de la mise en place de la commission nationale de défense des droits de l'homme, qui a un rôle clef à jouer dans la promotion et la protection des droits humains. L'Estonie se félicite que le Groupe de travail sur les enfants dans les conflits armés ait approuvé ses dernières conclusions sur la Somalie, et nous attendons avec impatience leur mise en œuvre.

Toutefois, la situation en matière de sécurité reste un défi majeur. Nous condamnons avec la plus grande fermeté les attaques des Chabab et présentons nos condoléances aux familles des victimes de ces attaques. Malgré la pandémie de COVID-19, toutes les parties prenantes doivent veiller à ce que des progrès soient également réalisés sur le front de la sécurité. Nous appelons en outre le Gouvernement fédéral somalien à accélérer la mise à jour du plan de transition. Des échéances claires, des tâches claires et une vision claire sont essentielles pour atteindre l'objectif final d'une Somalie assumant l'entière responsabilité de sa sécurité.

Enfin, l'Estonie est profondément préoccupée par la situation humanitaire actuelle, qui est exacerbée par la pandémie de COVID-19, une invasion de criquets ainsi que des inondations. Nous sommes préoccupés par le fait que le plan d'intervention humanitaire reste sous-financé, 3,5 millions de personnes étant confrontées à une grave insécurité alimentaire pour le reste de l'année. Nous appelons la communauté internationale à combler le déficit de financement.

Je voudrais conclure en exprimant la gratitude et le soutien de l'Estonie au personnel des Nations Unies en Somalie, à la Mission de l'Union africaine en Somalie et aux forces de sécurité somaliennes pour leurs efforts, leur engagement et les sacrifices consentis pour instaurer la paix et la stabilité en Somalie.

M. Nebenzia (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Je voudrais commencer, si je puis me permettre,, par adresser mes sincères condoléances à nos collègues somaliens à la suite de l'attaque terroriste perpétrée par les Chabab le week-end dernier à l'hôtel Elite de Mogadiscio. Je demande à mes chers amis de bien vouloir accepter nos sincères condoléances.

Nous remercions le Représentant spécial du Secrétaire général, James Swan, et le Représentant spécial du Président de la Commission de l'Union africaine et Chef de la Mission de l'Union africaine en Somalie (AMISOM), Francisco Madeira, pour leurs exposés détaillés sur la situation en Somalie. Nous souhaitons également la bienvenue à sa première séance en personne au nouveau Représentant permanent de la Belgique, M. Philippe Kridelka.

La Fédération de Russie se félicite des efforts déployés par Mogadiscio pour parvenir à la stabilité politique, à la normalisation de la situation socio-économique et à la mise en place progressive d'institutions démocratiques dans le pays. Nous plaçons avec constance pour le maintien de l'intégrité territoriale et de l'unité de la Somalie.

Ces derniers mois, le Gouvernement fédéral a obtenu des résultats notables dans le cadre de son dialogue avec les États membres de la fédération sur les élections prévues l'an prochain. Nous espérons que le sommet qui se tient cette semaine à Galmudug permettra de définir les modalités du futur scrutin.

Le Conseil de sécurité doit apporter son plein appui à l'engagement de Mogadiscio de tenir des élections suivant le principe « une personne, une voix ». Nous sommes convaincus que la mise en œuvre la plus

large possible de ce modèle électoral est susceptible d'aider la Somalie à sortir de l'impasse politique actuelle et d'un état de guerre totale et permanente. Elle pourrait également porter un coup dur aux positions des Chabab, qui souhaitent maintenir le système de vote traditionnel.

Nous apprécions les consultations virtuelles désormais régulières entre le Gouvernement fédéral et les autorités des États du Djoubaland, de Galmudug, du Puntland, du Hirshébéli et du Sud-Ouest. Nous sommes préoccupés par la rupture, en août, du deuxième cycle de pourparlers entre les délégations de la Somalie et du « Somaliland » autoproclamé. Nous exhortons les deux camps à étudier les compromis envisageables pour régler leurs divergences.

Nous partageons les conclusions du dernier rapport du Secrétaire général (S/2020/798) selon lesquelles les conditions de sécurité en Somalie restent instables. Les Chabab n'ont pas mis fin à leurs activités terroristes. La lutte contre les extrémistes a été entravée par l'insuffisance des armes et équipements à la disposition de la Mission de l'Union africaine en Somalie (AMISOM), en particulier les hélicoptères, ainsi que par le manque d'échanges avec l'Armée nationale somalienne et l'absence de progrès s'agissant de reconstruire les administrations locales et les structures de sécurité dans les zones libérées des extrémistes.

Nous pensons que notre tâche commune est de développer une réponse de la communauté internationale à la menace des engins explosifs improvisés, que les Chabab utilisent de plus en plus dans leurs opérations.

Dans de telles circonstances, l'AMISOM reste la cheville ouvrière de la lutte contre le terrorisme. Nous avons appuyé la prolongation du mandat des soldats de la paix africains jusqu'à la fin février 2021. Dans la perspective du retrait progressif de la Mission, il est particulièrement important de renforcer les capacités de l'Armée nationale somalienne. Dans le même temps, nous nous opposons aux tentatives d'un certain nombre de pays d'accélérer le retrait de la mission.

Compte tenu de la situation actuelle, nous estimons qu'il est judicieux de poursuivre, au sein du Conseil, des travaux conjoints et systématiques pour parvenir à des mesures coordonnées visant une assistance multiforme aux autorités du pays, aux fins de mettre un terme définitif à la crise interne en Somalie.

M. Dang (Viet Nam) (*parle en anglais*) : En premier lieu, je tiens à remercier le Représentant spécial du Secrétaire général, James Swan, ainsi que le

Représentant spécial du Président de la Commission de l'Union africaine pour la Somalie, Francisco Madeira, de leurs exposés éclairants et de leur travail sur le terrain en cette période très difficile. Je souhaite la bienvenue à l'Ambassadeur Osman, Représentant permanent de la Somalie, à notre séance de ce jour.

Je me fais l'écho des autres orateurs pour exprimer nos plus sincères condoléances à celles et ceux qui ont perdu des proches dans l'attaque perpétrée dimanche à Mogadiscio, ou dans d'autres incidents survenus dans le pays depuis notre dernière réunion consacrée à la Somalie (voir S/2020/573).

La Somalie se trouve à présent à un tournant historique du fait de l'évolution positive que connaissent le dialogue et la collaboration entre le Gouvernement fédéral et les États membres de la fédération, de l'amélioration de la sécurité et des conditions économiques, et des préparatifs des élections prochaines. Toutefois, le pays est toujours confronté à une insécurité et des défis importants liés à la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) et aux crises issues des conditions météorologiques.

Concernant les questions à l'examen aujourd'hui, je souhaite faire part des observations suivantes.

Premièrement, en ce qui concerne le processus électoral, nous nous félicitons du communiqué publié à l'issue de la réunion de juillet entre les dirigeants du Gouvernement fédéral somalien et les États membres de la fédération, qui appelle à la tenue, dans les délais impartis, d'élections crédibles et acceptables par toutes les parties prenantes somaliennes. Nous nous félicitons également de l'adoption, par la Chambre du peuple, des modifications à la loi sur les partis politiques.

Toutefois, la menace d'attaques et l'incidence de la pandémie de COVID-19 ont entraîné des retards dans les préparatifs des élections et les ont rendus plus difficiles. Nous soutenons le processus électoral et le plan de mise en œuvre établi par le Gouvernement somalien et les autres parties prenantes pour garantir la participation de tous les citoyens et de tous les partis politiques aux élections. À cet égard, nous exhortons le Gouvernement fédéral, les États membres de la fédération et les partis politiques à redoubler d'efforts pour engager un dialogue ouvert à tous afin de parvenir à un consensus politique sur les modalités et le calendrier des élections, notamment concernant la représentation politique des femmes et des minorités.

Nous appelons l'ONU et la communauté internationale à fournir une assistance technique supplémentaire et à prendre les mesures nécessaires pour protéger les citoyens et partis politiques somaliens sur le chemin qu'ils doivent emprunter.

Deuxièmement, nous tenons à souligner l'importance de l'unité nationale et de la réconciliation pour la Somalie, à mesure qu'elle progresse. Compte tenu des faits nouveaux positifs récents, le moment est bien choisi pour le Gouvernement fédéral somalien et les États membres de la fédération, en particulier l'État du « Somaliland », de travailler ensemble dans un esprit de confiance mutuelle et dans l'intérêt du peuple somalien. À cet égard, nous appuyons les efforts déployés par le Gouvernement et les dirigeants politiques de la Somalie pour maintenir un environnement stable afin d'assurer le dialogue. Nous nous félicitons donc de la récente réunion de consultations qui s'est tenue à Djibouti entre le Président Farmajo et le Président du « Somaliland », Muse Bihi Abdi, et nous attendons avec intérêt de voir se poursuivre leurs efforts en matière de renforcement de la confiance et leurs actions de suivi spécifiques, grâce à la médiation de Djibouti et à la facilitation des États-Unis d'Amérique et de l'Union européenne.

Troisièmement, en ce qui concerne la lutte contre le triple choc causé par la COVID-19, l'infestation des criquets pèlerins et les inondations, la Somalie reste confrontée à plusieurs menaces et défis de longue date. Ce triple choc a eu de graves répercussions sur les acquis socioéconomiques, les moyens de subsistance, la sécurité alimentaire et la présence humanitaire dans le pays. Les criquets pèlerins et les inondations continuent d'avoir de vastes répercussions, qui ont touché au moins 1,3 million de personnes, dont près de 1 million sont déplacées et ont besoin d'aide humanitaire. Le risque d'une propagation exponentielle de la COVID-19 reste également élevé dans tout le pays. Les Somaliens ont besoin d'un appui constant pour surmonter ces difficultés. Nous appelons les partenaires internationaux à aider le Gouvernement fédéral somalien à atténuer l'impact socioéconomique de cette triple menace.

Quatrièmement, la résilience est une nécessité pour assurer la sécurité. Nous condamnons les attaques des Chabab contre les civils somaliens, contre les forces de sécurité locales, ainsi que contre les Nations Unies et le personnel et les installations de la Mission de l'Union africaine en Somalie. L'attentat suicide à la voiture piégée contre l'hôtel Elite à Mogadiscio,

dimanche, a fait 15 morts et plus de 20 blessés. À cet égard, nous appelons les partenaires internationaux à continuer d'appuyer les forces de sécurité somaliennes par le truchement de formations, d'équipements et de renforcement des capacités. Il incombe également aux partenaires internationaux et aux parties concernées d'assumer leurs responsabilités de renforcer leur coopération et de prendre toutes les mesures nécessaires en matière de sécurité contre les Chabab, afin de protéger les civils, en particulier les femmes et les enfants.

Dans ce sens, nous saluons le travail incessant et les efforts inlassables de la Mission d'assistance des Nations Unies en Somalie. Nous renouvelons notre appui à son mandat et sommes déterminés à collaborer de manière constructive avec l'ONU, les organisations régionales et internationales et les parties concernées pour promouvoir la paix, la stabilité et le développement en Somalie.

M. Sautter (Allemagne) (*parle en anglais*) : Je remercie M. James Swan et M. Francisco Madeira de leurs exposés, et je souhaite la bienvenue à l'Ambassadeur Osman à la séance d'aujourd'hui.

Je voudrais aborder cinq points.

Premièrement, en ce qui concerne le processus électoral, nous voudrions souligner que l'organisation d'élections crédibles, libres, justes et directes à la fin de 2020 sera essentielle à l'édification d'un État démocratique en Somalie. C'est à l'aune de ces élections que sera évaluée l'administration somalienne actuelle. Nous sommes conscients que la maladie à coronavirus (COVID-19) rend la tâche bien plus difficile, mais à notre avis, les propositions qui ont été déjà présentées laissent à désirer. D'autres délégations l'ont clairement indiqué et nous sommes d'accord avec elles. Il faut éviter un retour aux anciennes formes de gouvernance, où quelques groupes décident pour l'ensemble du pays. Ce qu'il nous faut maintenant, ce sont des progrès concrets vers la mise en œuvre du principe « une personne, une voix », partout où cela est possible.

Deuxièmement, la coopération politique entre le Gouvernement fédéral et les États membres de la fédération est essentielle. Nous prenons note de certaines évolutions positives, notamment le sommet des dirigeants tenu en juillet. Dans le même temps, nous estimons qu'il faut faire d'autres progrès. La nomination rapide du nouveau Premier Ministre constituerait un pas important pour garantir un processus inclusif. Dans le même temps, elle permettrait de réaliser des progrès

durables, notamment pour ce qui est de la question des élections et du plan de transition.

Troisièmement, en ce qui concerne les droits de l'homme, nous sommes, comme d'autres, profondément préoccupés par le projet de loi sur des relations sexuelles pouvant constituer des infractions, proposé par une commission parlementaire. Cela est particulièrement préoccupant étant donné que la Somalie n'a malheureusement pas un bon bilan en matière de violences sexuelles. Je voudrais rappeler à mes collègues que le Secrétaire général, dans son dernier rapport sur le sort des enfants dans le conflit armé en Somalie (S/2020/174), indique que les forces de sécurité somaliennes et les forces régionales ont commis un tiers du total des actes de violence sexuelle entre 2016 et 2019. Par conséquent, nous exhortons la Somalie à s'acquitter de ses obligations internationales en matière de droits de l'homme et à adopter un texte inclusif et non discriminatoire. Dans ce contexte, nous voudrions saluer l'accord intervenu au sein du Groupe de travail sur les enfants et les conflits armés pour ce qui est des conclusions relatives à la Somalie, qui doivent maintenant être mises en œuvre.

Quatrièmement, s'agissant de la sécurité, l'attaque complexe menée contre l'hôtel Elite le week-end dernier montre que la situation en matière de sécurité reste très problématique. Nous condamnons les attaques des Chabab qui prennent pour cible des civils somaliens, les forces de sécurité, la Mission de l'Union africaine en Somalie (AMISOM), les Nations Unies et la communauté internationale. Nous adressons nos condoléances aux victimes et à leurs familles. Nous encourageons toutes les parties prenantes à intensifier leurs efforts et à accélérer l'actualisation et la mise en œuvre du plan de transition en matière de sécurité. À cet égard, nous attendons avec intérêt l'évaluation indépendante de l'AMISOM, qui contribuera à l'évaluation des capacités et des lacunes des forces de sécurité somaliennes. Même si cette évaluation ne remplace pas un accord entre les parties prenantes, elle n'en demeure pas moins importante.

Cinquièmement et brièvement, en ce qui concerne le climat et la sécurité, nous saluons et appuyons le travail accompli par la Mission d'assistance des Nations Unies en Somalie dans ce domaine en particulier.

M. Bing Dai (Chine) (*parle en chinois*) : La Chine remercie de leurs exposés le Représentant spécial du Secrétaire général, James Swan, et le Représentant spécial du Président de la Commission de l'Union

africaine pour la Somalie, Francisco Caetano José Madeira .

La Somalie se trouve à un tournant décisif dans son processus de paix et de reconstruction. Au cours des trois derniers mois, le Gouvernement fédéral somalien a activement promu le processus de reconstruction nationale, s'est employé à lutter contre la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) et a repris progressivement le dialogue avec les dirigeants des États membres de la fédération. Dans le même temps, la situation humanitaire et en matière de sécurité reste fragile, comme en témoignent les fréquents actes terroristes et autres incidents violents. À cet égard, je voudrais faire quatre observations.

Premièrement, pour faire avancer le processus politique en Somalie, il faut veiller à ce qu'il soit contrôlé et dirigé par des Somaliens. La Chine encourage les parties concernées en Somalie à renforcer la confiance mutuelle, à consolider la dynamique du dialogue, à renforcer les institutions fédérales et à poursuivre la révision constitutionnelle et d'autres processus de réforme essentiels. La Chine appuie les organisations régionales et sous-régionales, comme l'Union africaine et l'Autorité intergouvernementale pour le développement, qui jouent un rôle de médiation pour le règlement politique de la question somalienne. La Mission d'assistance des Nations Unies en Somalie coordonne activement les efforts de tous les membres de la communauté internationale et joue un rôle constructif. La Chine appuie la prorogation de son mandat pour une période de 12 mois.

Deuxièmement, le bon déroulement des élections est un élément essentiel du processus politique en Somalie. La Chine se félicite du dialogue entre le Gouvernement fédéral somalien et les États membres de la fédération sur les modalités du scrutin et les encourage à élaborer le processus électoral en tenant compte de la situation sur le terrain et des souhaits de la population. La communauté internationale doit respecter le rôle de premier plan du Gouvernement somalien, faciliter des consultations approfondies entre toutes les parties en Somalie et contribuer à créer des conditions favorables au bon déroulement des élections.

Troisièmement, l'élimination de la menace terroriste est une condition préalable à la paix et à la stabilité à long terme en Somalie. La Chine condamne fermement les incidents terroristes et violents, qui font souvent des victimes parmi les civils innocents. Nous félicitons la Mission de l'Union africaine en Somalie pour son rôle

important dans le maintien de la stabilité. La question de savoir si les forces de sécurité somaliennes sont à même d'assumer la responsabilité principale du maintien de la sécurité nationale est essentielle pour l'achèvement en temps voulu du plan de transition en Somalie. La communauté internationale doit aider la Somalie à renforcer ses capacités en matière de sécurité et continuer à fournir l'appui nécessaire dans ce domaine sur la base d'une évaluation complète de la situation locale en matière de sécurité.

Quatrièmement, le triple choc de la COVID-19, des inondations et des infestations des criquets pèlerins a eu des conséquences graves sur le développement économique et social de la Somalie et a exacerbé la crise humanitaire. La Chine se félicite des fonds supplémentaires fournis par la Banque mondiale et le Fonds monétaire international et appelle la communauté internationale à intensifier ses efforts pour aider à combler les lacunes en matière d'aide humanitaire en Somalie, à renforcer les capacités du pays à faire face aux pandémies et aux catastrophes naturelles et à aider la Somalie à faire avancer son plan de développement national.

La Chine a toujours contribué activement au processus de paix en Somalie en fournissant une aide humanitaire à long terme et en appuyant le développement économique et social. Depuis le début de cette année, nous avons fait don de deux lots de fournitures médicales à la Somalie et nous continuerons à fournir une assistance dans la mesure de nos capacités. La Chine est prête à travailler en collaboration avec la communauté internationale pour jouer un rôle constructif en faveur de la paix, de la stabilité et du développement en Somalie.

M^{me} Gueguen (France) : Je souhaite me joindre à vos mots de félicitation et de bienvenue pour l'Ambassadeur Philippe Kridelka, auquel je souhaite plein succès.

Je souhaite également m'associer à l'expression des condoléances aux autorités somaliennes et pour les familles des victimes de l'attentat qui s'est produit contre l'hôtel Elite à Mogadiscio le week-end dernier, attentat que nous condamnons bien sûr très fermement.

Je souhaiterais remercier également les intervenants et souligner trois points.

Tout d'abord, sur le plan politique, la France considère que la Somalie demeure à un moment critique. Nous suivons avec attention les discussions en cours entre le Gouvernement fédéral et les États membres de la fédération. Nous prenons note que ces discussions

ont abouti, le mois dernier, à un accord pour la tenue d'élections dans les temps mais sans préciser les modalités du scrutin. Pour la France, il est impératif que tous les acteurs somaliens continuent de travailler de façon constructive à la préparation d'élections présidentielle et législatives qui soient pacifiques, inclusives, libres et transparentes, et bénéficient du soutien de la Mission d'assistance des Nations Unies en Somalie. Pour la stabilité de la Somalie, il est par ailleurs essentiel que ces élections se tiennent le plus rapidement possible, au début de l'année 2021. Nous regrettons la destitution du Premier Ministre Hassan Ali Khayre par le Parlement somalien, dont le vote n'a pas respecté les règles institutionnelles que nous soutenons. Cette décision n'est malheureusement pas de nature à favoriser la réconciliation dans le pays.

Deuxièmement, sur le plan sécuritaire, la France considère également que la Somalie demeure à un moment critique, puisque les Somaliens devront assumer eux-mêmes la responsabilité de la sécurité de leur pays d'ici la fin de l'année 2021. Dans ce contexte, il est nécessaire que le transfert des responsabilités en matière de sécurité de la Mission de l'Union africaine en Somalie (AMISOM) vers les forces de sécurité somaliennes fédérales et régionales se poursuive. Il faut également que les autorités somaliennes actualisent leur plan de transition pour le mois de septembre afin d'engager pleinement ce mouvement à l'horizon 2021. Nous attendons des autorités qu'elles accélèrent la mise en place d'un plan pour la génération de nouvelles forces et pour l'intégration des forces régionales dans l'armée nationale.

Troisièmement, la France appelle les autorités somaliennes et leurs principaux partenaires, dont l'Union européenne, l'ONU, l'Union africaine et les pays fournisseurs de contingents de l'AMISOM, ainsi que les bailleurs bilatéraux qui interviennent dans le secteur de la sécurité en Somalie, à s'engager sérieusement dans les discussions sur le soutien international au secteur de la sécurité en Somalie après 2021. L'Union européenne a montré sa volonté de participer activement à ces discussions. Pour notre part, la France souhaite que soit mise en place une approche plus transactionnelle. Il est essentiel que les autorités somaliennes mettent en œuvre les objectifs qui ont été établis par le Conseil de sécurité dans la résolution 2520 (2020) adoptée au mois de mai dernier. Les décisions sur le soutien international au secteur de la sécurité en Somalie après 2021 doivent en effet être directement liées aux progrès qui seront accomplis sur ces objectifs.

Enfin, la France souhaiterait rappeler que le modèle actuel de soutien à la Somalie ne peut être tenu pour acquis : toutes les options doivent être envisagées, y compris les solutions de substitution à l'AMISOM. En particulier, nous rappelons que le modèle actuel de financement de l'AMISOM par l'Union européenne n'est pas durable. Si l'Union européenne poursuit son soutien au secteur de la sécurité en Somalie, ce soutien dépendra de la mise en place de mécanismes de redevabilité, de la participation de l'Union européenne aux décisions stratégiques de l'AMISOM et de la contribution financière d'autres partenaires.

Avant de conclure, je souhaiterais rappeler notre préoccupation quant à la situation humanitaire en Somalie, aggravée par l'expansion de la pandémie de maladie à coronavirus. Je partage également pleinement les préoccupations qui ont été exprimées par les représentants de l'Allemagne et de la Belgique concernant les violences sexuelles et les violations commises contre les enfants. La protection des populations civiles et le respect de leurs droits sont des impératifs de premier plan qui doivent être pleinement pris en compte dans le processus de réforme en Somalie. Nous saluons les efforts déployés par l'ONU, en coordination avec les autres partenaires, pour adapter leur action et appuyer la réponse des autorités somaliennes.

Le Président (*parle en anglais*) : Je vais maintenant faire une déclaration en ma qualité de représentant de l'Indonésie.

Je remercie de leurs exposés éclairants le Représentant spécial du Secrétaire général, James Swan, et le Représentant spécial du Président de la Commission de l'Union africaine pour la Somalie et Chef de la Mission de l'Union africaine en Somalie, Francisco Caetano José Madeira. Je salue également la présence de l'Ambassadeur Abukar Osman, Représentant permanent de la Somalie, à la présente séance.

Comme l'a bien résumé le Secrétaire général, la Somalie se trouve à un moment charnière. Il est donc essentiel que toutes les parties prenantes somaliennes, appuyées par les partenaires internationaux, œuvrent de concert dans un esprit constructif. À cet égard, je voudrais souligner trois éléments.

Premièrement, nous nous félicitons des pourparlers qui se sont tenus entre les dirigeants du Gouvernement fédéral et des États membres de la fédération à Dhuusamarreeb en juillet. Le Conseil de sécurité l'a souligné à maintes reprises, les dirigeants

du Gouvernement fédéral et des États membres de la fédération doivent faire front commun, dans un esprit d'unité et de compromis. Nous tenons à rappeler que seul le dialogue permettra aux parties prenantes somaliennes de faire avancer le programme de réformes qu'elles se sont engagées à mettre en œuvre. Nous espérons qu'il sera possible de parvenir à un consensus sur les modalités électorales qui bénéficiera de l'appui de toutes les parties prenantes, en particulier de la population somalienne. Il est également important de faire progresser la mise en œuvre des priorités nationales et des efforts d'édification de l'État.

Deuxièmement, nous restons préoccupés par les conditions de sécurité. Nous condamnons une fois de plus toutes les attaques récentes perpétrées par les Chabab, y compris l'attaque de l'hôtel Elite à Mogadiscio dimanche dernier, ainsi que l'attaque au mortier visant le complexe de l'ONU. À cet égard, je voudrais à mon tour présenter nos condoléances au peuple et au Gouvernement somaliens, en particulier aux familles des victimes. Nous demandons que les auteurs soient amenés à répondre de leurs actes. Nous réaffirmons que toute attaque contre le personnel des Nations Unies est inacceptable et que les responsables doivent être traduits en justice.

Nous sommes préoccupés par le fait que, malgré la poursuite des opérations contre les Chabab et la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19), ce groupe reste capable de mener des attaques plus complexes, de plus grande envergure et très médiatisées. C'est pourquoi il importe de continuer à renforcer les capacités de l'Armée nationale somalienne et de la doter de la formation nécessaire, y compris en matière de lutte contre les engins explosifs improvisés.

Nous saluons la poursuite des opérations menées par l'Armée nationale somalienne et la Mission de l'Union africaine en Somalie (AMISOM) pour reprendre les zones sous le contrôle des Chabab, ainsi que pour porter un coup à leur capacité de commettre des attaques terroristes. À notre avis, il est important d'accélérer les efforts de constitution des forces afin de tenir les zones reprises et d'ouvrir la voie à de nouvelles activités de stabilisation.

Troisièmement, la Somalie se heurte au triple défi de la COVID-19, des inondations et des criquets pèlerins. Il est plus que jamais nécessaire que les partenaires internationaux accroissent leur soutien, en particulier en faveur du plan d'aide humanitaire. Un appui durable est également indispensable afin d'atténuer les conséquences économiques de la pandémie de COVID-19 et d'assurer le relèvement et la résilience à long terme du

peuple somalien. Nous voudrions également réaffirmer l'importance d'une aide et de secours humanitaires sans entrave.

Je réaffirme l'attachement de l'Indonésie à la souveraineté et à l'intégrité territoriale de la Somalie et je rends un hommage appuyé à la Mission d'assistance des Nations Unies en Somalie, au Bureau d'appui des Nations Unies en Somalie, à l'AMISOM et à tous les acteurs qui œuvrent pour une paix et une stabilité durables en Somalie. Ce qui se passera dans les prochains mois sera déterminant pour l'avenir du pays. Nous espérons que toutes les parties prenantes somaliennes resteront engagées en faveur de la poursuite du dialogue et de la réconciliation afin d'instaurer la paix et la prospérité dans le pays.

Je reprends à présent mes fonctions de Président du Conseil.

Je donne maintenant la parole au représentant de la Somalie.

M. Osman (Somalie) (*parle en anglais*): À l'entame de mon propos, je voudrais féliciter le Représentant permanent de la République d'Indonésie et la Mission permanente de l'Indonésie auprès de l'Organisation des Nations Unies de leur direction éclairée en tant que président du Conseil pour ce mois d'août. J'aimerais également souhaiter la bienvenue à l'Ambassadeur Kridelka, de la Belgique, à New York, au Conseil de sécurité et au sein du système des Nations Unies.

C'est un honneur pour moi de m'adresser au Conseil de sécurité à l'occasion de cette séance réunissant les partenaires de la Somalie. Je tiens à réaffirmer le ferme attachement du Gouvernement somalien à son ambitieux programme de paix et d'édification de l'État. Nous avançons à grand pas dans la mise en place de politiques inclusives, le renforcement de la démocratie et la création d'institutions nationales basées sur les droits qui sont les piliers de sociétés solides. Il m'est agréable d'annoncer que nous avons organisé avec succès des élections régionales dans certains États membres de la fédération en amont des élections parlementaires nationales qui doivent se tenir suivant le principe « une personne, une voix ». Nous sommes déterminés à mener à bien ce processus grâce à la loi électorale récemment adoptée par le Parlement.

Le problème en Somalie a été la monopolisation du pouvoir légitime par une poignée de personnes aux dépens du peuple somalien. Notre gouvernement, dirigé par S. E. M. Mohamed Abdullahi Farmajo, est déterminé

à placer le peuple somalien au cœur de sa démocratie en lui donnant une occasion historique de voter sur son avenir. C'est une noble entreprise, qui renforcera l'engagement civique et la confiance du public envers les grandes orientations qui seront fixées, tout en ancrant fermement le principe de responsabilité dans le système politique somalien.

Aujourd'hui, le Président Mohamed Abdullahi Farmajo se trouve à Dhuusamarreeb, une ville du centre de la Somalie, avec les principaux dirigeants des États membres de la fédération pour discuter des modalités et des stratégies qui permettront de faire de l'aspiration au suffrage universel une réalité. Le Président s'est également adressé à la Chambre du peuple immédiatement avant la réunion de Dhuusamarreeb et a promis de respecter son mandat constitutionnel qui est de légiférer pour le peuple somalien. Il s'est engagé à lui rapporter toutes les décisions qui seront prises concernant les élections afin qu'elle puisse délibérer et se prononcer sur la voie à suivre à l'issue de la réunion de Dhuusamarreeb. Pour que la démocratie et la stabilité prospèrent en Somalie, il est indispensable que nous respections les rôles clés du Parlement, de la Chambre haute et des autres organes électoraux obligatoires, plus particulièrement la Commission électorale nationale indépendante et le comité intergouvernemental créé pour traiter les résultats du processus de Dhuusamarreeb. En conséquence, nous sommes déterminés à faire sortir la Somalie des processus exclusifs qui ont déterminé notre politique et condamné notre peuple à l'absence de voix, en particulier nos jeunes, nos femmes et nos minorités.

Bien sûr, en Somalie, nous comprenons la nécessité de négocier et de forger un consensus pour atteindre nos objectifs démocratiques, et grâce à l'engagement du Gouvernement fédéral dans le processus de Dhuusamarreeb, nous l'avons prouvé. Une Somalie stable, démocratique et prospère est dans l'intérêt de chaque Somalien, et la réalisation de cet objectif sera la meilleure façon de célébrer notre effort commun avec nos précieux partenaires internationaux pour offrir un avenir meilleur à la Somalie et au monde.

Cependant, je constate avec une grande tristesse que certains cherchent à faire dérailler les processus démocratiques que notre gouvernement envisage pour la Somalie en se concentrant sur une politique ancienne, brisée et exclusive. Notre gouvernement poursuivra son engagement avec toutes les parties prenantes de manière ouverte et équitable, mais ne tolérera pas et ne peut pas

tolérer les fauteurs de troubles à ce moment critique de l'histoire de la Somalie.

La communauté internationale doit continuer à soutenir et à encourager les programmes de politique inclusive et de démocratisation du Gouvernement, et elle ne doit pas céder aux pressions injustes des fauteurs de troubles.

La sécurité a été le point de mire de notre gouvernement et sa plus grande dépense publique depuis son entrée en fonction, car la réalisation d'autres objectifs, notamment l'éradication de la pauvreté, un enseignement de qualité, l'action climatique et l'inclusion, dépend de la sécurité.

Nous sommes en train de mettre sur pied des forces armées bien formées et des institutions de sécurité responsables et basées sur les droits qui seront en mesure d'assumer la responsabilité de la sécurité en Somalie. En partenariat avec l'AMISOM et d'autres appuis internationaux clefs, notre gouvernement travaille d'arrache-pied pour atteindre cet objectif en appliquant son plan de transition, conformément à l'architecture de sécurité nationale. Ces réformes globales ne sont pas faciles, mais grâce à l'engagement et à la détermination absolue du Gouvernement fédéral somalien et de ses partenaires, je suis convaincu que le succès des réformes du secteur de la sécurité en Somalie nous fournira les meilleurs appareils de sécurité possibles pour préserver le bien-être et le progrès du peuple somalien.

Le Gouvernement somalien travaille d'arrache-pied avec son peuple pour bâtir un avenir plus durable, sans pauvreté et avec des protections sociales solides. L'approche que nous avons adoptée pour éradiquer la pauvreté consiste à créer des perspectives économiques

pour notre peuple, en particulier pour les jeunes, et, pour ce faire, nous sommes engagés dans un programme de réforme fiscale et économique ambitieux et fructueux, guidé par le programme de référence du Fonds monétaire international. Nous sommes fiers du fait que, tout au long de l'application des critères de référence axés sur les réformes, nous avons réussi à obtenir un allègement de la dette au cours du premier trimestre de cette année, et nous nous efforçons de renforcer encore notre économie afin qu'elle fonctionne pour tous nos citoyens. L'un des principaux avantages de l'allègement de la dette a été le regain de confiance dans la capacité de la Somalie à changer et l'accès à des subventions qui se sont révélées précieuses dans le cadre de la pandémie de maladie à coronavirus.

Enfin, le Gouvernement fédéral somalien est absolument engagé dans des réformes socio-économiques et politiques visant à améliorer la vie du peuple somalien. Nous avons pour mandat et de il est notre devoir de faire le plus gros du travail pour instaurer la stabilité et une politique d'intégration et créer des opportunités pour notre peuple en travaillant étroitement avec nos partenaires internationaux. C'est un engagement que nous continuerons à tenir, si Dieu le permet. Je remercie toutes les personnes présentes pour leur partenariat et leur amitié.

Le Président (*parle en anglais*) : Il n'y a pas d'oratrices ou orateurs inscrits sur ma liste. Je vais maintenant lever la séance afin que le Conseil puisse poursuivre le débat sur le sujet dans le cadre de consultations à huis clos. Je demande à tous les observateurs de bien vouloir quitter la salle dès la fin de la séance.

La séance est levée à 11 h 55.